

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 93 (1996)
Heft: 3

Rubrik: Billet du président

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Billet du président

Mesdames et Messieurs,
Chers Amis Apiculteurs,

Permettez-moi, amies et amis de Suisse romande, de vous souhaiter, un peu tard il est vrai, le bonheur et la santé pour vous et vos familles, ainsi que beaucoup de satisfactions et de plaisir dans l'élevage de nos protégées et dans la conduite toujours plus responsable de nos ruchers.

Ne perdons jamais de vue que seul un miel de qualité, exempt de toute trace de produits chimiques, bien filtré et présenté dans des emballages qui le met en valeur, saura convaincre la ménagère.

Parlons un peu maintenant de l'activité de votre comité en cette année 1995.

Le 21 janvier, assemblée de comité à 9 h 45 à Yverdon : pas moins de 11 points à l'ordre du jour.

Règlement du Fonds de publicité, ordre du jour de l'AD du 18 mars 1995.

Comptes 1994, budget 1995, cotisation 1996, organisation de l'AD, et j'en passe.

Le samedi 18 mars, assemblée des délégués des sections à Yverdon : voir PV, pp. 143 et suivantes de la *Revue suisse d'Apiculture* de mai 1995. L'assemblée se compose de 92 participants, dont 12 membres d'honneur, 9 membres du comité central et 71 délégués.

Le 8 avril, assemblée de comité à Yverdon : 6 points à l'ordre du jour. PV de l'assemblée de comité du 21 janvier 1995, PV de l'AD du 18 mars 1995.

Soutien financier (fédérations et sections). Bibliothèque et vœux des sections.

Le 2 juillet, assemblée de comité : 8 points à l'ordre du jour : soutien financier (sections). Assurance Secura, prix de l'abonnement de la *Revue suisse d'Apiculture*, cotisation de la FSSA, Fr. 1.60 par membre. Maxime Schaller est désigné comme représentant de la SAR à l'assemblée des délégués de la VDRB les 23 et 24 septembre 1995.

Le 28 octobre, assemblée de comité à Yverdon : 9 points à l'ordre du jour. Règlement du contrôle du miel, concours de ruchers 1995, modifications du règlement du concours des ruchers, correspondance FSASR, soutien financier (section), rapport bibliothèque, correspondance.

Le 25 novembre, assemblée de comité avec la participation des présidents des fédérations de la SAR.

Les sept fédérations sont représentées ; ces assemblées, regroupant le CC et les présidents, sont pour les membres du CC un apport très enrichissant.

J'espère, par cette petite rétrospective des activités de votre comité, vous avoir apporté un peu de lumière sur le travail fourni par les personnes que vous avez désignées pour conduire la barque de la SAR à bon port.

Votre président est bien conscient que tout n'est pas parfait, mais vous pouvez être certains que chacun s'efforce de faire au mieux afin que vive notre société, et qu'elle apporte à chaque apiculteur de Romandie ce qu'il est en droit d'attendre.

Pour terminer, je tiens à remercier mes collaborateurs du comité central, les présidents des fédérations et des sections, ainsi que chacun de vous pour le travail que vous faites pour le bien de notre apiculture.

P. Girod

